

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 174 du 21 février 1952

n° 174

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 février 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Mmv Guillet (Marie-Joséphine), en religion Soeur Jeanne Marie de la Croix, infirmière auxiliaire 2e catégorie à salaire journalier, en service à l'Hôpital principal, est licenciée de son emploi pour compression d'effectifs à compter du 15 février 1952. L'intéressée percevra une indemnité de licenciement égale à quinze jours de son salaire.